

FRAIS DE SCOLARITÉ

CONTRIBUTION DES FAMILLES

La contribution représente la participation financière des familles pour créer des conditions favorables aux études et permettre le développement de l'établissement. Elle recouvre les investissements immobiliers, les équipements pédagogiques, les charges liées au caractère propre et les cotisations versées aux organismes qui assurent la cohésion et l'animation de l'Enseignement catholique.

Cotisation annuelles en maternelle 590 €

Cotisation annuelles en primaire 590 €

La contribution des familles ne comporte ni la garderie, ni l'étude du soir, ni la cantine. En cas d'absence de l'enfant, aucun frais de scolarité ne sera déduit.

Frais d'inscription par chèques ou espèces 30€

Frais de réinscription (acompte sur la scolarité).....30€

Réduction si fratrie :

- Pour 2 enfants : une réduction de 4,50 €
- Pour 3 enfants et plus : une réduction sur le 3ème enfant de 30 €

FOURNITURES PÉDAGOGIQUES

Les livres scolaires sont prêtés par l'établissement et doivent être couverts correctement. Tout manuel abîmé sera facturé en fin d'année. Les familles participent au coût des fournitures scolaires pour les dépenses liées aux fichiers de lecture, graphisme, mathématiques etc.

Participation au coût de des fournitures pédagogiques en maternelle 65€ sur la 1ère facture

Participation au coût de des fournitures pédagogiques en primaire 65 € sur la 1ère facture

DEMI-PENSION

Le coût de la demi-pension comprend : le prix du repas payé à la société de restauration, le prix des fluides (eau, gaz, électricité), l'entretien des locaux, le renouvellement du matériel de cantine et la rétribution des surveillants qui encadrent les élèves de 11h30 à 13h30.

Montant pour un demi-pensionnaire avec repas Sodexo.....5,40 € à l'unité

Montant d'un panier repas3€ à l'unité par enfant

GARDERIE DU MATIN

Garderie du matin5€ la présence

Garderie du matin 25 € forfait mensuel

Garderie du matin.....35 € forfait famille

ETUDE ET GARDERIE DU SOIR

Etude et garderie du soir	5 € la présence
Etude et garderie du soir	35 € mensuel
Etude et garderie du soir	45 € forfait famille

ACTIVITÉS ET SORTIES PÉDAGOGIQUES

Cette facturation inclut l'ensemble des activités communes à tous les élèves dans les différents parcours proposés par l'établissement.

Les voyages culturels et sorties scolaires donnent lieu à une facturation séparées, selon les modalités exposées au moment de l'inscription facultative.

ASSURANCE SCOLAIRE

Une attestation scolaire doit être fournie la première semaine de la rentrée. Votre enfant sera alors couvert sur l'ensemble des activités organisées, 24h.24, par l'établissement (classes de découvertes, sorties scolaires ...) pour l'année scolaire en cours au titre de la Responsabilité civile.

APEL

La cotisation annuelle, par famille, est de **25€** par an qui sera facturée en fin octobre.

Un courrier écrit vous sera demandé afin de refuser de contribuer à la cotisation .

L'association des parents d'élèves représente les parents auprès de la Direction de l'établissement, de l'organisation de l'Enseignement catholique et des pouvoirs publics. Elle participe activement à l'animation et à la vie de l'établissement.

MODE DE PAIEMENT

Un document vous sera distribué afin de connaître votre choix de paiement.

- Par chèques , virement ou en espèces
- Prélèvement bancaire, à privilégier.

Pour tout règlement : ne pas oublier de noter au dos du chèque ou de l'enveloppe

- La classe de l'enfant
- Libeller le chèque à l'ordre de : « OGECLa Providence La Salle »

Pour les sommes en liquide ou en chèque, un reçu vous sera remis.

En cas d'impayés, l'OGECLa Providence La Salle se réserve le droit de ne pas réinscrire l'élève l'année scolaire suivante et pourra, si nécessaire, faire appel à une société de recouvrement.